

Trigone et Associés

Beloil, 22 septembre 2008

Monsieur André Desjardins
1144 du Faubourg
Longueuil, Qc, J4N 1S6

Objet: Entente finale

Monsieur,


Suite à votre discussion avec Monsieur Patrice St-Pierre, un règlement final est intervenu entre les deux parties à l'effet que nous vous dédommageons pour la somme de 600\$.

Ce dédommagement fait référence à la demande d'arbitrage N° S08-250701-NP demandée à l'égard du problème relié avec la porte de garage de votre immeuble.

Une fois ce document signé entre les deux parties, un chèque de 600,00\$ sera émis au nom du Syndicat de copropriété du Faubourg 3 578 446 et celui-ci sera envoyé à votre adresse et ceci, en règlement final dans ce dossier.

Entente finale signée le 22 septembre 2008


Madame Véronique Côté
Directrice Service après-vente


Monsieur André Desjardins